

# **Procès-verbal de l'Assemblée départementale de la section AMOPA-Vendée du 23 Mars 2019**

## **Lycée Nature La Roche sur Yon**

Mme Neau, Présidente de la section, salue les 23 adhérents présents, et particulièrement parmi eux Mme Brigault, Présidente de la section SMLH, Mme Peltan, Présidente de la section ANMONM du département, M. Tran, le Vice-Président national de l'AMOPA, M. Bichon, Président de la section AMOPA de Loire-Atlantique et M. Durant, Président de l'Association des anciens élèves et professeurs des Lycées Herriot et Mendès-France.

Elle présente les excuses des personnalités invitées, et remercie M. Greiner, Proviseur du Lycée Nature, pour avoir bien voulu accueillir l'assemblée départementale dans son établissement.

### **Lycée agricole :**

M. Greiner présente son établissement : Lycée agricole qui accueille 800 personnes formées, il assure des formations dans divers domaines : agricole, paysage, environnement, agro-alimentaire, et prépare même au bac général. Son BTS « gestion et protection de la Nature » enregistre 900 demandes pour 32 places.

Outre un CFA, le Lycée assure de la formation pour adultes, et gère une exploitation agricole de 130 ha, avec un magasin de vente directe.

### **Mémoire à nos amis disparus**

Avant d'observer une minute de silence en mémoire de M. Barraud, M. Daniel, et Mme Fumat, M. Tran, Vice-Président national et ancien Président de la section, rend hommage au souvenir de Mme Fumat, Présidente honoraire à laquelle il a succédé.

### **Vidéos :**

Pour mieux informer les adhérents du contenu des activités, deux vidéos sont projetées : une prestation de 2 candidates dans le cadre du concours MDAD de 2018, et un reportage de TV Vendée sur le concours BPPR de 2018.

### **Site Internet :**

M. Noël, créateur du site et administrateur, présente avec M. Gautron, également administrateur, le site de l'AMOPA 85 créé en novembre 2017. Ce site enregistre 13 000 visiteurs par mois.

### **Rapport Moral :**

La Présidente rappelle que la section s'inscrit dans les valeurs et les orientations nationales, telles qu'elles sont définies dans le règlement intérieur de l'Association et dans son code de déontologie et d'éthique.

Les objectifs sont : contribution au rayonnement de l'Ordre, actions en faveur de la jeunesse, défense de la culture et de la langue française, développement des œuvres d'entraide, actions à vocation culturelle.

Elle rappelle que le Président Berthet encourage les sections à maintenir l'unité entre elles et à dynamiser les adhésions.

La section de Vendée s'inscrit dans ces valeurs démocratiques, humanistes et républicaines, par le développement des liens avec les adhérents, et les concours mis en place en faveur des jeunes.

Elle souligne l'importance du travail d'équipe, et les contacts humains nécessaires pour avancer dans cette voie.

## **Rapport d'activité.**

La Présidente expose que, depuis la dernière assemblée départementale, le bureau s'est réuni 6 fois. Il faut ajouter autant de réunions pour préparer les concours et de nombreuses rencontres avec les chefs d'établissement, la Préfecture, la Presse, en partenariat avec la SMLH.

Une attention particulière a été portée à la dynamisation des adhésions, par le truchement de la vie du site internet, et le contact avec les nouveaux récipiendaires. Le nombre d'adhérents est passé de 110 en 2017 à 126 en 2018. Pour 2019, les inscriptions enregistrées à ce jour sont de 93. Cette campagne d'adhésions s'inscrit par ailleurs dans un contexte de baisse de 45 % du nombre de personnes nommées au plan national.

### **Concours :**

**Concours nationaux :** La section participe aux concours nationaux de défense et illustration de la langue française : 2 écoles et un lycée ont participé en 2018, une école, un collège et un lycée en 2019.

La section organise par ailleurs en partenariat avec la section de la SMLH, deux concours :

### **Concours MDAD : « Mieux dire aujourd'hui pour demain ».**

Mme Missire présente ce concours, créé en 2017. Il est ouvert aux élèves de 4ème et 3ème de collège et aux 3ème préparatoire à l'enseignement professionnel en Lycée professionnel. Les candidats présentent des vidéos de 3 minutes s'ils sont seuls et de 5 minutes s'ils sont en duos, sur un sujet libre mais lié à la citoyenneté. Les candidats sélectionnés se présentent devant un jury pour la finale. En 2018, 28 candidats, de 11 établissements différents, ont participé.

Tous ont reçu un diplôme, un stylo et des livres présentant la SMLH et l'AMOPA. Les finalistes ont reçu un passe-culture offert par le Conseil Départemental et une proposition de stage en entreprise démarché par la CCI. Les lauréats ont été dotés en plus d'un chèque cadeau de 80 € offert par les deux associations et un livre « La Vendée pour les nuls » offert par la CCI.

Tous les participants, qu'ils soient élèves, parents d'élèves, professeurs ou membres du jury ont dit leur satisfaction par rapport à ce concours qui a révélé bien des talents.

Pour la session 2019, un sujet a été donné pour la finale.

### **Concours BPPR : « Bien parler pour réussir ».**

La Présidente rappelle que la session 2018-2019 était la quinzième, et que cela a été l'occasion de présenter ce concours aux deux Présidents nationaux, l'Amiral Coldefy pour la SMLH, et M. Tran, représentant M. Berthet, pour l'AMOPA. Ceux-ci ont ensuite présidé les jurys de l'après-midi.

Le thème choisi cette année était « L'Individualisme », et le sujet de la finale : « L'Individualisme est-il compatible avec la Démocratie ? » a permis de distinguer 3 lauréats : Florian Letailleur du LP Tabarly, Quentin Guillou du Lycée Léonard de Vinci et Inès Khémila du Lycée St Gabriel, parmi les 36 candidats.

### **Devoir de Mémoire.**

La section participe à la correction du concours de la Résistance, et offre, depuis 2017, un prix AMOPA à un des lauréats.

La section soutient les projets pédagogiques de M. Mouton, adhérent de la section, et professeur au Lycée Valère Mathé (cette année visites du Struthof et d'Oradour).

Enfin, la section était représentée à la grande manifestation patriotique qui s'est tenue au Vendéespace le 20 Octobre, ainsi qu'à la cérémonie au Monument aux Morts du Collège Herriot le 10 Novembre.

### **Sorties culturelles**

M. Bernardeau rappelle qu'ont été proposées aux adhérents :

– le 20 Avril, une journée « Justice » avec une conférence de M. Bricard sur le métier d'Huissier de Justice, et une possibilité d'assister à une audience du Tribunal correctionnel.

- le 29 Mai, une visite guidée de Noirmoutier ( vieille ville et Bois de la Chaize).
  - le 4 Octobre, visite des ateliers de construction de Bénéteau.
- Plus deux sorties organisées par la SMLH ;
- le 9 Octobre, à Mouilleron en Pareds, une visite sur les pas de Clemenceau et du Maréchal de Lattre de Tassigny.
  - le 20 Novembre, exposition sur la Grande Guerre à l' Historial.
- Enfin, la section a organisé le 16 Novembre, la remise des diplômes , par M . le Recteur de l' Académie de Nantes, à 30 récipiendaires.

### ***Perspectives***

**Concours :** L' Amopa lance au plan national un concours oral au niveau Collège, selon une démarche expérimentale de 7 sections, dont la Vendée fait partie.

M. Tran est chargé d'organiser une concertation pour dégager une formule qui pourrait être proposée à tous les départements.

Après le congrès de la Grande Motte des contacts seront pris avec les Présidents nationaux de la SMLH et de l' ANMONM pour avoir une démarche commune.

La section sera invitée à participer à une réunion de travail, avant le 22 Mai, le siège souhaitant informer les établissements avant les vacances, pour que cette action puisse bénéficier à tous les élèves d'une classe.

### ***Sorties***

- 25 Avril : sortie à Mortagne sur Sèvre et Maulévrier
- 12 Juin, 14h, conférence de M. Bricard sur la valeur des meubles et des arts, de l' Antiquité à nos jours
- 9 Avril, à 18h, aux Sables d' Olonne, conférence sur la machine Enigma, proposée par la SMLH.

### **Rapport Financier :**

M. Emerit, Trésorier, détaille et explique les charges ( 4 837,95 €) et produits ( 9 628,65 €) de l'année 2018.

Au 31 Décembre 2018, le disponible était de 4 790,70 €

Les trois rapports, moral, d' activité et financier sont approuvés à l'unanimité.

### **Questions diverses**

M. Tran informe l' assemblée départementale de la convocation d'une assemblée générale nationale le 29 Avril à Lyon, pour traiter devant cette instance de l'appel de 2 adhérents exclus et d'échanger sur la déontologie de l' AMOPA.

Tous les adhérents ayant un mail recevront une convocation par mail. La section enverra la convocation par voie postale aux adhérents qui n'ont pas d'adresse mail.

A la demande de M. Suchet, le travail pédagogique induit par le concours MDAD est précisé.

M. Durand, Président de l' Association des anciens élèves et professeurs des Lycées Herriot et Mendès-France remercie pour l'invitation de son association, et félicite la section pour ses activités.